



CIRCULAIRE N° 8

SOMMAIRE

§ Préparation de la rentrée 2004

Suppression de 300 équivalents temps pleins.
 Manifestation unitaire devant le rectorat de Dijon
 Mercredi 28 Janvier à 15h00

§ Gel des salaires :

Rassemblement unitaire devant la Préfecture
 mercredi 28 janvier à 17h15

§ Annexe :

lettre pétition sur les salaires

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2004

Après le groupe de travail du 16 janvier préparatoire au CTPA du 27 janvier:

1°) Comme prévu les retraits sur le terrain en terme de moyens d'enseignement (poste définitif, remplacement, formation continue des enseignants..) seront supérieurs aux 198 annoncés dans les documents préparatoires

Bilan:

Collèges = - 140 dont 15 dans la Nièvre

LP = -50

Lycées Généraux , polyvalents... = - 70

Donc - 260 et non pas -198

Ce supplément de retraits est le résultat de la réduction de "surnombres" pointés par le ministère

Nous sommes dans la logique de la nouvelle loi de finance :

rendement moyen d'un poste lycée = 17,7769 heures (au dix millième) toute minute compte !

2°) Le recteur reçoit une enveloppe budgétaire avec laquelle, le rectorat définit ses besoins en postes définitifs de toute nature ; jusqu'à ces dernières années les dépassements de crédit étaient acceptés par Bercy

Ex : un temps partiel 80% (temps) rémunéré à 85,6%... il faudra réduire cet écart dans la Fonction Publique !!

Sur les structures: les documents préparatoires montrent bien que le rectorat règle les choses là où il ne peut faire autrement (suppression, réduction de l'offre de formation en filière professionnelle et BTS et très peu en filière générale et techno laissant à l'autonomie des établissements le soin de faire le boulot (les collègues connaissent ce problème depuis longtemps).

Sur les options : "on veut maintenir les établissements en rationalisant l'offre sur un bassin"

3°) Carte scolaire des langues: les IPR doivent rendre un rapport au recteur le 5 février

Autres dates: effets sur les postes en collège CTPD en mars, sur les postes ATOS CTPA 18 mars, sur les postes en lycée CTPA le 8 avril

4°) S'ajoutent le retrait de 32 emplois administratifs et le retrait de 17 TOS

Donc au total: perte de plus de 300 équivalents temps pleins dans l'académie.

Première riposte:

MANIFESTATION UNITAIRE DEVANT LE RECTORAT

LE MERCREDI 28 JANVIER à 15h00

GEL DES SALAIRES

Les organisations syndicales nivernaises CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU appellent les personnels à signer massivement la lettre au ministre et à un rassemblement:

**Mercredi 28 janvier à 17h15 à Nevers devant la
préfecture**

Bien cordialement,

**Le Secrétariat Départemental
Abdelatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,
Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER**